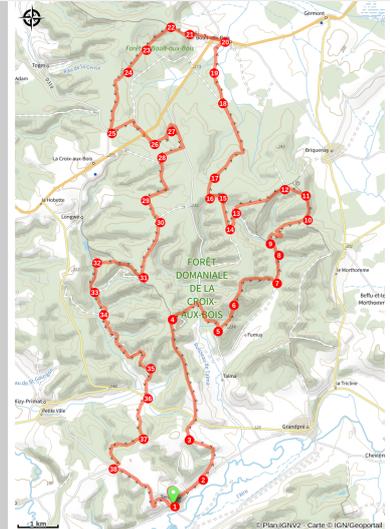


Sentier des 2 étangs /!\ débardage fermeture temporaire

CC de l'Argonne Ardennaise - Termes



Route forestière (credit OrianeGuillin)



Une aventure VTT Nord - Sud, qui traverse la Domaniale de la Croix aux Bois, marquée par des paysages tourmentés et de multiples petites sources.

Sentier sportif avec D+ assez important et passages techniques.

Peu d'entraînement ? Nous conseillons de réaliser la variante de 35 kms au départ de Termes. Elle permet de rejoindre l'étang de la Demoiselle et garantit autant de sensations mais avec quelques kilomètres en moins ! Voir la fiche Variante Sentier des deux étangs disponible sur le site

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 46.7 km

Dénivelé positif : 922 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs et rivières, Nature

Itinéraire

Départ : Place de l'église de Termes, 08250 Grandpré

Arrivée : Place de l'église de Termes, 08250 Grandpré

Balisateur jaune VTT n°15 // Portions de sentier communes avec des portions pédestres

(D/A) Devant l'église, Place de Termes

(1) Partir à droite du panneau de départ et passer à gauche de l'église, traverser la hauteur du village en continuant tout droit. A la sortie du village, un vaste carrefour, aller tout droit sur la RD15 en direction de [Grandpré](#).

Rouler sur la D15 pendant environ 500m.

(2) Quitter la RD et monter à gauche sur un chemin entre les cultures. Suivre toujours ce chemin, passer à proximité d'un étang, continuer à la suivre, il monte sec sur la gauche et gagner la RD41 au dessus.

(3) A la D41, tourner à droite et se laisser descendre jusqu'au croisement avec la D946. Traverser prudemment et rattraper le chemin en face. Monter toujours tout droit jusqu'à la forêt Domaniale.

Entrer en forêt et rester toujours tout droit sur le chemin. Ne jamais bifurquer lorsqu'un embranchement se présente.

(4) Tourner à droite sur une descente et pratiquer la entièrement sans quitter. Arriver à un croisement avec la naissance d'un chemin blanc, prendre tout droit sur ce chemin blanc et descendre jusqu'à la route forestière du Mariage qui est goudronnée. A cette route, prendre alors à droite et suivre ses lacets sans en sortir.

(5) Sortir de la route goudronnée, tourner complètement à gauche à l'épingle et s'engager tout droit sur une montée. En arrivant sur le plateau, continuer tout droit.

(6) Ne pas rater l'embranchement, sur une descente technique avec un petit devers en limite de forêt Domaniale. Il faut bifurquer légèrement à droite.

Après la descente, le sentier monte, bifurque un peu sur la droite puis s'ouvre sur un plateau avant de redescendre franchement tout droit.

(7) Au croisement, tourner à gauche et continuer toujours tout droit.

(8) Tourner à droite à la perpendiculaire entre les arbres sur une descente, traverser un petit ruisseau (suivant les périodes il peut y avoir plus ou moins d'eau). Après le ruisseau, effectuer un gauche - droite et remonter sur le layon en direction de la route forestière du Grand Bourgogne.

A la route, tourner à gauche puis évoluer durant environ 150m dessus.

(9) Quitter cette route en tournant à droite pour grimper dans le bois (montée d'environ 1.3km). Évoluer sur ce chemin en lacets sans le quitter, jusqu'à la route forestière du Petit Bourgogne au dessus sur le plateau.



- (10) Au croisement de la route forestière du Petit Bourgogne, prendre à gauche puis à droite 200m plus loin ou un point de contact avec le GR®14 se fait. Rouler sur le GR®14 jusqu'au prochain croisement.
- (11) A ce croisement, tourner à gauche puis immédiatement à droite 40m après. Continuer tout droit.
- (12) Récupérer la route forestière du Rocan en prenant à gauche à son contact puis en continuant tout droit, passer la barrière forestière du Rocan et entame une descente d'environ 1km.
- (13) Après avoir passé le cours d'eau, arriver à ce carrefour tourner sur la gauche et monter environ sur 600m toujours sur cette route.
- (14) Prendre à droite sur le chemin rectiligne et continuer toujours tout droit dessus.
- (15) A la limite de forêt Domaniale, en haut de la cote, tourner à gauche.
- (16) Tourner à droite, toujours en limite de Domaniale et la suivre. Elle effectue une alternance de nombreuses montées et descentes.
- A ce point, variante possible pour raccourcir le parcours en continuant tout droit jusqu'à la route forestière du mariage en goudron.*
- Permet de ne faire que 35kms en passant à l'étang de la Demoiselle. (*voir fiche variante sur le site)*
- (17) Attention carrefour trompeur, Aller tout droit pour faire une légère bifurcation en suivant la limite de Domaniale vers la droite. Continuer tout droit, la descente est assez raide. En bas, un croisement où il faut tourner à gauche pour rejoindre la route forestière du Gros Chêne. Continuer tout droit sur la route jusqu'au Gros Chêne où il y a un espace pique-nique.
- (18) Au Gros Chêne tourner à droite et évoluer sur un petit sentier sinueux entre les arbres bordant des prairies. Rester toujours sur ce sentier. Attention tronçon du sentier commun aux autres randonnées pédestres, adapter son allure.
- (19) Au croisement, serrer à droite pour continuer tout droit. Sortir du bois en arrivant sur un chemin blanc. Le suivre, passer à proximité du ruisseau et de la cabane de chasse. Au croisement avec la rue de la héronnière, tourner à droite et suivre cette rue qui est celle de la Maison de la Nature.
- (20) Tourner à gauche sur la RD947, passer devant la boutique de l'artisan vannier, remonter tout droit puis passer devant l'ancienne maison forte du Commandeur. Continuer tout droit jusqu'à la forêt Domaniale. Montée la cote en restant sur le chemin principal.
- (21) En haut de la côte, au lieudit Jardin Gascon, admirer le panorama et poursuivre sur le petit sentier qui part vers la gauche. Continuer toujours tout droit.

(22) Au croisement, prendre à gauche en contournant la première pierre du fossé des Templiers.

Continuer en suivant la limite de forêt Domaniale. Une descente mène à un petit ruisseau qu'il faut traverser.

(23) Tourner à droite sur le layon de parcelle puis directement à gauche pour remonter sur le plateau. Entamer ensuite une descente dans le fossé des Templiers jusqu'à la Fontaine aux Grès.

(24) A la Fontaine, continuer tout droit sur la grimpette en limite de Domaniale. En haut de la montée, tourner à gauche sur un large chemin et tenir la gauche. Continuer toujours tout droit jusqu'à l'espace pique nique du Chêne Bibi.

(25) Au Chêne Bibi, repartir sur la gauche, tourner ensuite à gauche puis à droite pour une descente jusqu'à la route forestière du Grand Colas.

A la route, tourner à droite et continuer tout droit en traversant la RD 947 (attention route fréquentée).

(26) Tourner à gauche, continuer tout droit prendre à droite puis tout de suite à gauche et encore une fois à gauche. Remonter tout droit.

(27) Tourner à gauche sur une descente puis à droite en bas pour arriver à l'étang ou il est possible de pique niquer. Contourner l'étang par la gauche et remonter sur la route forestière du Mariage vers la droite. Continuer sur la route forestière puis tourner à droite 600m plus loin. Rester tout droit sur le layon.

(28) Tourner à gauche dans le fossé et continuer tout droit. Opérer une descente, continuer tout droit au croisement puis remonter et arriver au carrefour des Mallassises. Aller tout droit.

A un croisement qui donne sur une parcelle en régénération (lieudit l'Amérique), tourner à droite en limite de domaniale.

(29) Un passage en descente un peu technique dans un fossé suivi d'une montée raide à effectuer en allant tout droit. Continuer tout droit sur le plateau, tourner légèrement à gauche puis continuer tout droit. Pour sortir du bois, tourner à droite.

(30) A la route forestière du Chêne Pâté, tourner à droite.

Dans 800m, possibilité de descendre pique niquer à l'étang de la Demoiselle.

Continuer sur la route forestière jusqu'au grand croisement avec la route forestière des Bois de Termes.

(31) Au croisement, prendre à droite puis directement à droite quelques mètres plus loin pour retourner dans les bois. Continuer toujours tout droit à plat sur le plateau puis bifurquer légèrement à droite sur une descente d'environ 1km. Au bout de la descente, tourner à droite.

(32) Attention tournant en épingle à cheveux, partir sur la droite puis directement à gauche sur un sentier en contrebas. Ce tronçon reste humide une partie de l'année. Continuer toujours tout droit. Passer au niveau d'un cours d'eau puis montée légèrement en direction de la sortie du bois pour regagner la route forestière du Chêne Pâté.



(33) A la route forestière du Chêne Pâté, continuer toujours tout droit. La route fait un lacet avant d'arriver sur un carrefour.

(34) A ce grand carrefour entre la route forestière du Chêne Pâté et celle de la Noue Marion, s'avancer dans le carrefour puis prendre à gauche pour continuer à descendre sur la route forestière de la Noue Marion jusqu'à son terminal en effectuant tous les lacets de cette route sans la quitter.

(35) Au bout de la route, s'embarquer à droite sur le chemin forestier en descente. Continuer toujours tout droit sur la descente, à la sortie du bois suivre ce chemin tout droit entre les parcs puis continuer tout droit jusqu'à Beaurepaire. Traverser Beaurepaire jusqu'à la route.

(36) Traverser la route départementale D946 avec prudence et monter dans le chemin en face. Après une grande montée, il tourner à gauche puis à droite en bordure du bois. Continuer ensuite à monter tout droit jusqu'à l'entrée du bois de la Sarthe. Rouler tout droit dans le bois.

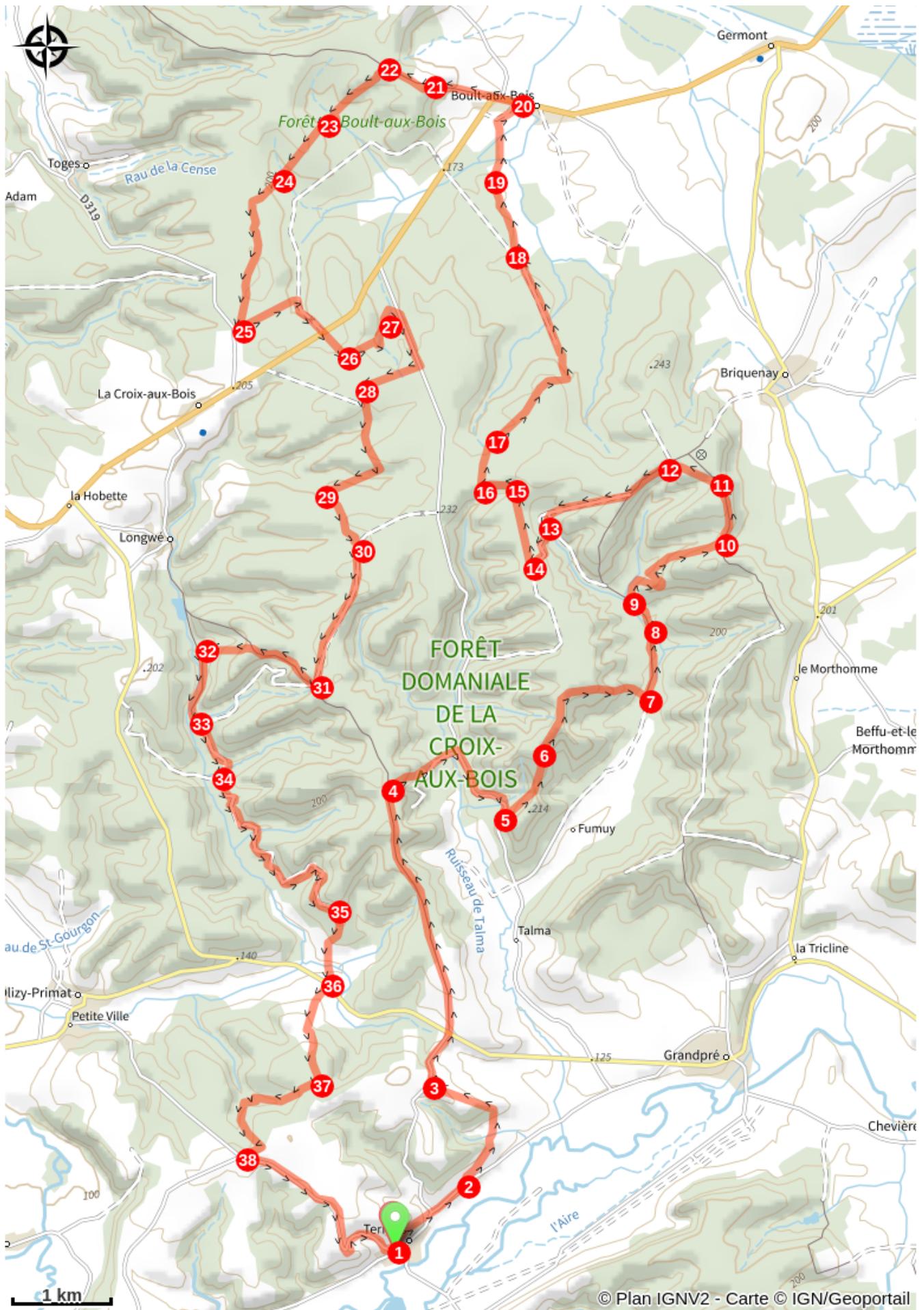
(37) A un croisement, prendre à droite. Après quelques mètres sur le plat, le chemin opère une descente qui mène ensuite à une route forestière. A l'intersection avec la route forestière, prendre à gauche pour la remonter complètement et passer la barrière forestière. La suivre encore pour atteindre une petite route.

(38) Tourner à gauche sur la route, elle descend en lacet jusqu'au village de Termes. Ne jamais la quitter.



Sur votre chemin...





Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention des portions de sentier sont communes à celles des randonnées pédestres, être vigilant et adapter son allure.

Être vigilant le long ou lors de la traversée des routes départementales.

Attention aux tiques en période estivale et aux chenilles processionnaires, prévoir un équipement adapté en forêt.

Certaines portions du sentier peuvent rester fraîches une partie de l'année.

Télécharger la trace du circuit avant de partir.

Partir avec l'eau et un téléphone (pas de réseau sur certaines parties du sentier)

Se renseigner sur les dates de chasse avant son départ.



Matériel

Piqueniquer sur le parcours ou à proximité :

Halle de [Boult aux Bois](#) (à côté de la Mairie)

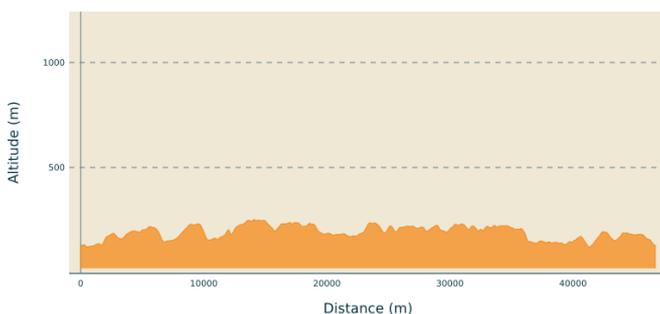
Aire de piquenique du Chêne Bibi

Aire de piquenique de l'Etang de la Linette

Aire de piquenique de l'Etang de la Demoiselle

Aire de piquenique de la Source

Profil altimétrique



Altitude min 119 m
Altitude max 251 m

Accès routier

Boult aux Bois, à 13 km à l'Est de Vouziers par les D 946 et 947
Termes, à 17 km au sud-est de Vouziers par la D 946 puis D15.

Parking conseillé

Place de l'église de Termes Maison de la nature, rue de la Herronière à Boult aux Bois

